



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### Nomination d'un chargé de communication

Lors de sa dernière séance de l'année 2009, le Conseil communal a nommé Patrice Neuenschwander, 55 ans, journaliste RP et actuel rédacteur de « Vivre la ville », chargé de communication. Celui-ci exercera ses nouvelles fonctions à 30%. Il continuera par ailleurs de rédiger avec une journaliste stagiaire le journal d'information communal et d'assumer sa fonction de délégué culturel à mi-temps.

Dans un monde fortement médiatisé, le Conseil communal a éprouvé le besoin de renforcer le rôle d'état-major de la Chancellerie en créant un poste de chargé de communication. Ce dernier aura pour tâche d'appuyer l'exécutif dans sa stratégie d'information et de communication, de développer de nouveaux moyens de communication – notamment électroniques -, de coordonner le contenu des sites intranet et internet de la Ville, de conseiller les Directions et d'améliorer la circulation de l'information à l'intérieur de l'Administration. Le chargé de communication s'efforcera en priorité de mieux faire connaître les décisions prises par le Conseil communal lors de ses séances hebdomadaires. Il ne sera cependant pas le porte-parole de l'exécutif, qui continuera de s'adresser directement à la population.

Afin de dégager les ressources nécessaires au financement de ce nouveau poste tout en réalisant des économies structurelles, le Conseil communal a décidé de réduire le nombre de parutions de l'hebdomadaire « Vivre la ville » qui sortira désormais deux fois par mois. Cinq numéros spéciaux développant des thèmes particuliers choisis par le Conseil communal s'ajouteront aux 20 numéros ordinaires publiés en 2010. Deux numéros supplémentaires présenteront le Millénaire. Au total, « Vivre la ville » paraîtra 27 fois en 2010 contre 38 en 2009. Cette mesure dont le Conseil général a pris acte en décembre lors de l'examen du budget 2010, permet également des économies de l'ordre de 55'000 francs par an.

**Renseignements complémentaires:** Françoise Jeanneret, présidente du Conseil communal, ☎ 032 717.75.01  
e-mail : francoise.jeanneret@ne.ch

Rémy Voirol, chancelier, ☎ 032 717.77.01, e-mail: remy.voirol@ne.ch